

Voeux du Maire 2023

Chères Ruffécoises, chers Ruffécois,

La Municipalité et les agents communaux vous souhaitent **une très belle année 2023** et **une bonne santé**.
Quelle soit remplie de **bonheur**, **réussite** et **moments de partage**.

2022 a été une année riche...

... en projets.

La Municipalité, accompagnée des services municipaux, a acté la stratégie de développement de la Ville pour les prochaines années : approbation du Plan Local d'Urbanisme et du projet de revitalisation du centre-ville élaboré dans le cadre du Programme national « Petites Villes de Demain ». Par ces deux démarches, l'ambition municipale est de trouver l'équilibre entre les attentes des habitants, les enjeux du territoire et notre capacité à faire.

Ainsi, de futurs quartiers d'habitat ont été projetés pour accueillir environ 100 nouveaux logements et de nouveaux habitants. Les travaux de réalisation du premier quartier Le Bel Olivier (22 maisons), portés par Logélia, ont débuté en juillet dernier. La volonté est également d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs à la rénovation de leur bien. Pour cela, une convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine a été signée le 20 avril 2022 et offre, sous conditions, une aide financière et une défiscalisation des travaux de rénovation d'habitat. La Ville de Ruffec et la Communauté de Communes Val de Charente travaillent pour développer d'autres outils d'aide pour les prochaines années.

En outre, l'aménagement d'une nouvelle zone commerciale Les Meuniers a été identifiée entre Lidl et Bricopro pour développer de nouvelles activités en réponse aux besoins du bassin de vie (rayon d'environ 40km autour de Ruffec). Pour autant, la Municipalité a mis en place différents outils pour préserver les commerces et services de proximité en centre-ville. À titre d'exemple, les locaux commerciaux existants (occupés ou vacants) dans l'hypercentre ne pourront être transformés en habitation. L'objectif est de maintenir une offre de locaux suffisante pour les porteurs de projet. En 2022, on dénombre 8 ouvertures de nouveaux commerces et 3 reprises. Pour assurer cet équilibre, la Mairie a initié des moments d'échanges et de travail avec les commerçants du centre-ville dans un premier temps.

Des projets structurants menés en parallèle des missions, démarches et travaux réalisés quotidiennement par les services de la Mairie pour assurer la qualité du service public, dans le respect de l'enveloppe budgétaire disponible.

... en convivialité.

Tout au long de l'année, la Ville a été rythmée par différentes animations organisées par la Municipalité. Fête nationale, marché des producteurs, animations de Noël, etc., sont autant d'évènements qui nous ont permis de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse. Ces moments d'échange sont primordiaux à la création du lien social et du sentiment d'appartenance à la collectivité.

S'il fait bon vivre sur notre commune, c'est aussi grâce à l'action des associations locales et des acteurs économiques qui participent activement à la convivialité de notre territoire en proposant, toute l'année, des évènements culturels, sportifs, de loisir, etc.

... en partage.

L'année 2022 a débuté par un contexte politique international conflictuel avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Dans ces moments difficiles, de nombreux élans de soutien envers les Ukrainiens se sont manifestés. La Communauté de Communes Val de Charente a coordonné différentes actions. Commerces, associations, habitants, communes se sont tous mobilisés par des dons de produits alimentaires secs, d'hygiène, matériel médical et paramédical envoyés par camion en Pologne.

D'autres moments de solidarité et de partage ont eu lieu durant cette année : journée de la mobilité coorganisée par Emmaüs et le Département de la Charente, Octobre rose, collecte de la banque alimentaire, Téléthon, etc.

Je salue l'ensemble des actions de soutien menées sur la commune qui manifestent une cohésion entre tous. Cette entraide est de bon augure pour affronter les difficultés annoncées pour cette nouvelle année. La Municipalité continuera de s'inscrire comme acteur de la solidarité.

L'année 2023 ne sera pas en reste et marquera la concrétisation des études et démarches menées en amont.

Après des premiers travaux réalisés en 2022, la mise en sécurité du Jardin des Arts est programmée pour le premier semestre 2023 afin de permettre une réouverture complète du site avant l'été. Accompagnée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE16) et du Pays du Ruffecois, la Municipalité continuera à travailler durant l'année sur un projet d'aménagement global de cet espace public.

Missionnée pour assister la mairie dans l'élaboration du réaménagement de l'Ancien Palais de justice, la maîtrise d'œuvre a finalisé fin 2022 le programme de travaux qui débutera début 2023 pour une livraison avant la fin d'année. Ce bâtiment réhabilité accueillera les bureaux de la Mission locale ainsi que des espaces de coworking et de réunion.

L'ensemble des terrains situés « Champs de la Garenne » a été acquis par la Ville de Ruffec en 2022. Une charte d'aménagement durable, rédigée début 2023, définira les orientations projetées par la Municipalité pour ce futur quartier, dans l'ambition d'apporter une attention particulière au cadre de vie des futurs habitants et aux enjeux du développement durable. Elle constituera un outil de négociation au service de la commune dans le cadre de ses échanges avec les potentiels acquéreurs et sera annexée à l'acte de vente. Le city-stade, réalisé par la Communauté de Communes Val de Charente et implanté sur le terrain communal rue Ernest Pissard, sera livré courant 2023 et permettra d'offrir un nouveau lieu de loisirs à la population.

D'autres projets sont envisagés (création d'un nouveau parking, passage de l'éclairage public des complexes sportifs en LED, développement des mobilités douces, etc.) et sont en cours d'étude de faisabilité.

Des initiatives d'acteurs du territoire sont également planifiées. L'entrepreneuriat va créer plus de 80 emplois par l'arrivée de nouvelles activités ou extension sur la commune, comme l'agrandissement de la SCACHAP, le déménagement de la Mission locale, la création d'une maison médicale dans l'ancienne école Marie Curie, etc.

L'ambition municipale portée depuis 2020 est d'agir en faveur du développement de notre territoire et du bien-être de ses habitants. Notre résolution pour 2023 est de conforter et amplifier notre action.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Thierry BASTIER
Maire de Ruffec



Bien à Vous

05.45.31.01.75 - www.mairie-ruffec.fr

Mairie de Ruffec - Place d'Armes 16700 Ruffec

 Ville de Ruffec

 Panneau Pocket Ruffec